

IAVS

Institut d'application et de
vulgarisation en sciences

SADI

Science application and
dissemination institute

Tel: (226) 50 37 83 69; Gsm : 70 80 64 52

Email: administration@iavs-energie.org ; iavsmail@gmail.com

Site web: <http://www.iavs-bf.org>

Termes de Référence (TDR)

Du

**Séminaire de formation à l'élaboration de projets
d'adaptation aux risques de catastrophes
et aux changements climatiques**

**Du 19 au 23 mai 2014
Niamey, Niger**

www.iavs-bf.org / www.iavs-energie.org

Objectif global

Le séminaire s'inscrit dans une optique de renforcement des capacités des administrations et des acteurs de la société civile pour la mobilisation de ressources financières pour l'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest et du Centre. De manière spécifique, il vise à renforcer les capacités des administrations et des acteurs de la société civile sur les techniques d'élaboration de projets pertinents d'adaptation aux changements climatiques dans un secteur socio-économique donné (agriculture, sécurité alimentaire, ressources en eau, élevage, communauté locale, ville).

Compétences visées

Les principaux résultats attendus du séminaire sont : a) les participations maîtrisent les différents concepts usuels liés aux changements climatiques et à l'adaptation ; b) les participants sont capables de produire des cadres de référence pour l'adaptation aux changements climatiques et c) les participants sont capables d'élaborer des projets pertinents d'adaptation aux changements climatiques dans un secteur socio – économique donné.

Programme du séminaire

Le programme du séminaire est structuré en deux modules.

Module I : Processus d'élaboration de cadres sectoriels de référence pour l'adaptation aux changements climatiques

Dans ce premier module, les participants au séminaire auront, à travers des travaux de groupe, à élaborer des cadres de référence pour l'adaptation d'un secteur socio économique donné aux changements climatiques. Ces cadres, dont l'architecture est illustrée par la figure (1), sont des outils de base pour l'élaboration de projets pertinents d'adaptation aux changements climatiques.

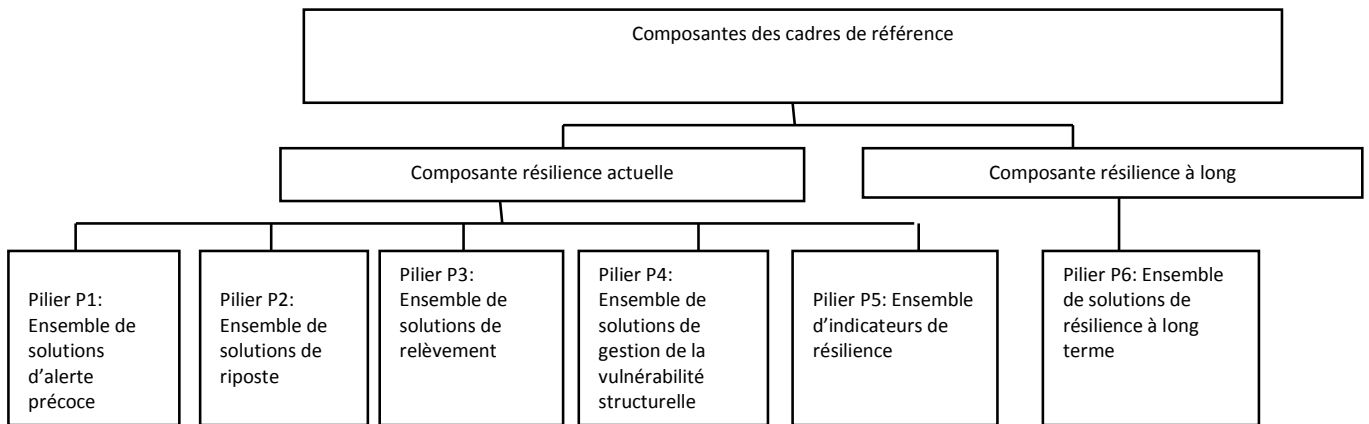


Figure (1): Architecture des cadres de référence

La démarche mise en œuvre pour élaborer des cadres sectoriels d'adaptation aux changements climatiques est illustrée par la figure (2) et comprend les étapes suivantes : a) définition des unités d'exposition du secteur considéré aux risques climatiques et de catastrophes ; b) cartographie locale des risques climatiques et de catastrophes actuels et futurs ; c) évaluation des impacts des risques climatiques et de catastrophes ; d) évaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques et de catastrophes ; e) élaboration d'indicateurs de vulnérabilité ; f) élaboration de mesures d'atténuation des effets des risques climatiques et de catastrophes ; g) identification d'éléments de résilience à long terme aux changements climatiques et h) élaboration de cadres sectoriels d'adaptation aux risques de catastrophes et aux changements climatiques.

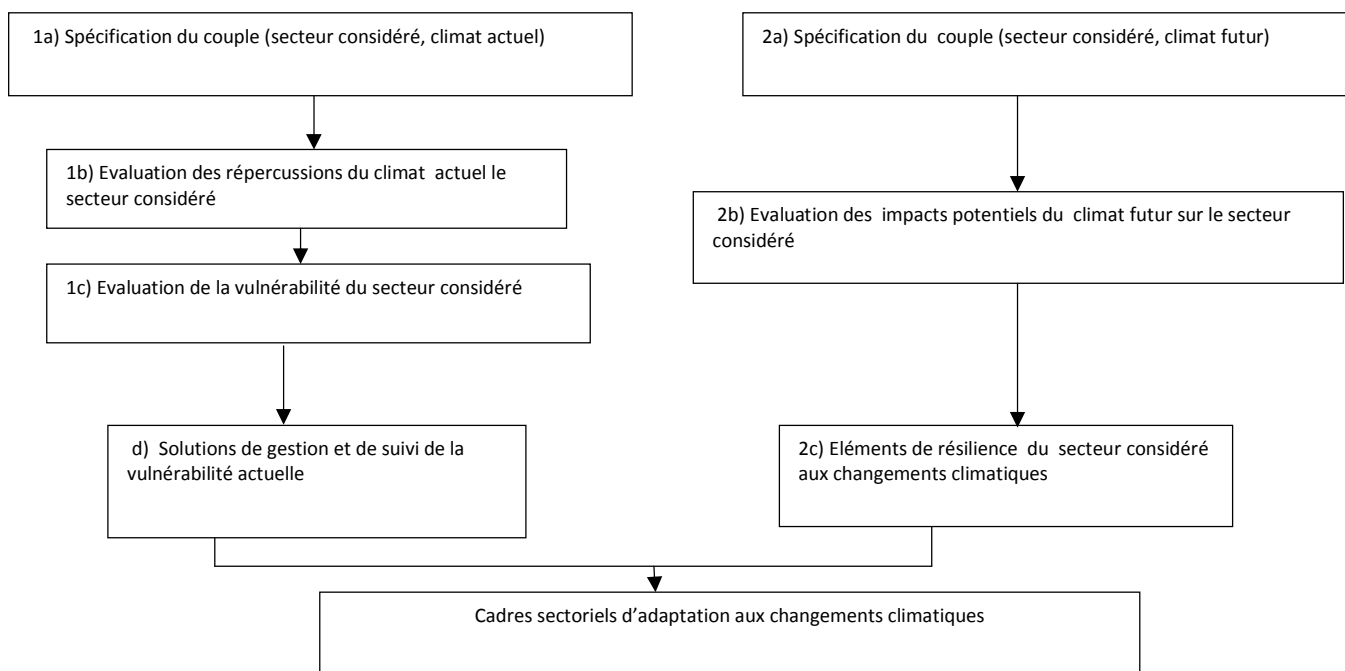


Figure (2): Démarche méthodologique

Module II : Processus d'élaboration d'un projet d'adaptation aux changements climatiques

Dans ce module, les participants au séminaire utiliseront les cadres de référence pour l'adaptation aux changements climatiques, pour élaborer des projets d'adaptation aux changements climatiques. La démarche qui sera utilisée est décrite par la figure (3) et comprend les éléments suivants : a) spécification de la charpente usuelle d'un projet d'adaptation aux changements climatiques et b) élaboration du contenu des composantes d'un projet d'adaptation aux changements climatiques.

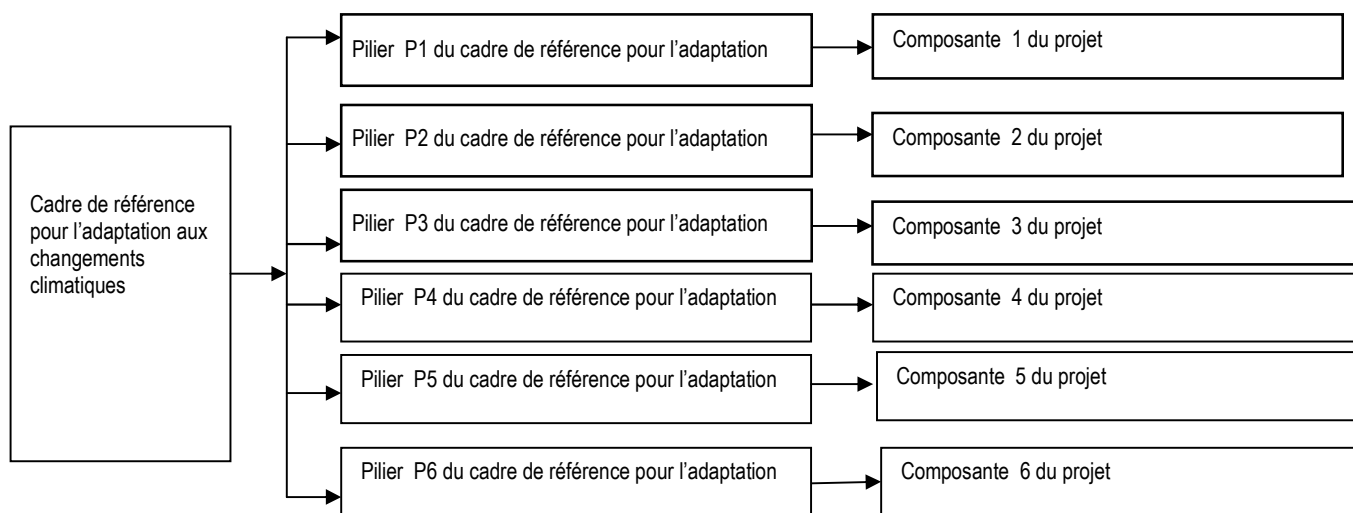


Figure (3): Approche méthodologique pour l'élaboration d'un projet d'adaptation aux changements climatiques

Approche pédagogique

Le séminaire sera un processus d'apprentissage par la pratique qui reposera essentiellement sur la méthode de la résolution de problèmes. Un canevas sera fourni à cet effet. Une semaine avant le séminaire, un module d'autoformation sera proposé aux participants.

Date et lieu

Le séminaire aura lieu du 19 au 23 mai 2014 à Niamey, au Niger.

Titre délivré

Une attestation est délivrée à chaque participant au séminaire

Frais de participation

Les frais de participation au séminaire sont de trois cent cinquante mille (350. 000) francs CFA. Ces frais couvrent les pauses café, les repas de midi et la logistique. Les frais de voyage, de déplacement et de séjour à Niamey sont à la charge des participants.

Inscription

Pour s'inscrire au séminaire ou pour toute autre information : administration@iavs-energie.org ; iavsmail@gmail.com